VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur dans le Premier District

Portants les Nos. municipaux 1605 et 1607 rue Dryades entre les rues Euterpe et Terpsichore

Avec le No. municipal 1910 rue Terpsichore, entre les rues Dryades et Remparts

Frank Vatter vs Eugene F. Buhler

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 108,184—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot original désigné par le No. Sept de l'Ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Remparts (autrefois Hercules), sur un plan dressé par J. Pilié, daté le 20 juillet 1840, et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur soixante-deux pieds de profondeur, borné à l'arrière par une allée de trois pieds de large qui aboutit à la rue Terpsichore, pour l'usage en commun de Thomas Glaser et ayant-droit, et de Mme Catherine Stumpf, propriétaire du restant du dit lot No. 7 et ses ayant-droit.

2e. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le même Ilet que la propriété décrite ci-dessus et mesurant, plus ou moins, trente-et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Terpsichore, soixante-cinq pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dryades, et de là à angle droit, deux pieds sept pouces vers la rue Remparts, et de là, une ligne parallèle à la rue Remparts, dix-sept pieds, deux pouces et cinq lignes, et trente-deux pieds, dix pouces et cinq lignes à l'arrière, avec droit de voie sur une allée de deux pieds sept pouces de large, faisant face à la rue Terpsichore, commune à ce lot et celui contigu, vendu par le capitaine Stumpf à Vandregliff Glass.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour le demandeur.
mai 16 20 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Quatrième District, consistant de

Une maison cottage simple, portant le numéro municipal 3214, rue Laurel, et deux maisons double cottage, portant les numéros municipaux 3216-3218 et 3220-3222 rue Laurel, entre les rues Plaisant et Harmony.

Chacun de ces trois cottages doit être vendu séparément, avec la portion de terrain qui correspond à chacun d'eux, d'après les mesures de terrains données sur des plans qui seront exposés à la Bourse des Propriétés Foncières.

LEONARD C. VACHER vs EUGENE F. BUHLER

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,160 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots et demi de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés sous les lots Nos. Neuf, Dix et Onze et la moitié du lot No. Huit, dant l'Ilet No. 89 (autrefois No. 7), borné par les rues Pleasant, Harmony, Laurel et Annonciation, sur un plan dessiné par B. Buisson, daté du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire dans cette ville. D'accord avec le dit plan, cette propriété touche et mesure comme suit, lots Nos. Neuf, Dix et Onze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de la rue Laurel sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et le dit demi-lot No. 8, étant la moitié du No. Huit contigu au lot No. Neuf, le dit lot No. Huit mesurant trente pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
STAFFORD & ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
mai 16 19 22—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, sur le chemin Gentilly. Terrains mesurant 134' 6" sur le chemin Gentilly, sur 18 arpents de profondeur.

Frank B. Twomey vs. George W. Bertonière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,197 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situé sur le chemin Gentilly dans le Troisième District de cette ville, mesurant, plus ou moins, cent trente-quatre pieds six pouces de face au chemin Gentilly, sur dix-huit arpents de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Louis Moustier ou ayant-droit, et d'un autre côté par le reste de la propriété de Mme Eva Hess, léguée à Jules Robin, étant composée de la totalité du lot original désigné par la lettre A, et d'une partie du lot B sur le plan annexé à un acte du 7 février 1877 devant A. Doriocourt, feu notaire. Les dits lots A et B étant une partie des lots originaux 50 et 51 sur un plan de de Armas, déposé parmi les archives de E. Barnett, feu notaire, comme plan No. 7.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
mai 16 19 22 29—juin 5 12 17 18

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District de cette ville, portant le numéro municipal 2004 rue Espagne (dans l'Ilet Johnson, Mandeville et Galvez).

André Lafargue vs. Frederick G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,479 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, droits de passage, privilèges, servitudes et avantages y ayant trait ou appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Johnson, Mandeville et Galvez (autrefois Grant), désigné par le numéro six et commençant à une distance de trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Johnson et Espagne; le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. BELL, Avocat pour le demandeur.
mai 15 16 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Cinquième District, portant les Nos. municipaux 342 et 344, avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Mme Louise Wiegand vs. Succession de Mme Caroline Fink, épouse de Louis A. Brauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,513 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, droits de passage, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les avenues Pacifique, Atlantique et Pélican et la rue Alix, et désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 48, mesurant trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique, sur cent vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan au dit Ilet par P. A. d'Hemecourt, voyer, daté le 27 septembre 1876, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
N. E. HUMPHREY, Avocat pour la demanderesse.
mai 16 19 22 29—juin 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 1320 Avenue Saint-Bernard, entre les rues Marais et Villeré.

Mme M. Rojas vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,206 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 503, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Columbus, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, architecte, daté le 29 avril 1914, et annexé au writ dans le procès ci-dessus, le dit lot A se composant des lots désignés par les Nos. 15 et 6 d'un plan de A. D'Hemecourt, voyer, daté le 18 septembre 1856, annexé à un acte devant E. P. Lacoste, notaire, daté le 24 septembre 1856. Le dit lot A, a une distance de cent trente neuf pieds neuf pouces à partir du coin des rues Marais et avenue St-Bernard, mesure trente pieds de face à l'avenue St-Bernard, trente pieds et une ligne de largeur à l'arrière, cent trente-huit pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne de côté dans la direction de la rue Marais, et cent trente-huit pieds, dix pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Villeré.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE, Avocat pour la demanderesse.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 3910, rue Marshall.

Citizens' Homestead Association vs. James M. Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,011 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre triangulaire, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'Ilet ou portion de terre No. 195 ,bornée par les rues Marshall et Gayoso et une autre propriété avoisinant le dit triangle No. 195, ou la prolongation possible de la rue Broad, conformément à un plan de Benjamin Buisson, daté le 17 février 1846, et déposé dans la dernière Quatrième Cour de District de cette ville, dans le procès No. 1966, et d'après un croquis d'arpentage certifié, comme étant conforme avec le dit plan de Buisson, et annexé, pour référence, à un acte devant Edgar Grima le 12 mai 1896, d'après l'arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, s'accordant avec le dit plan de Buisson, annexé à une vente devant E. B. Ellis, notaire, le 1er février 1912, les dimensions de la susdite propriété sont comme suit: Quatre-vingt-seize pieds six pouces de face à la rue Marshall, deux cent quatre pieds cinq pouces de face à la rue Gayoso, et deux cent six pieds deux pouces sur l'autre propriété avoisinant le dit triangle, ou le prolongement possible de la rue Broad.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 25, mai 1 8 9 12 15 22 27 28

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, dans le Cinquième District, portant les numéros municipaux 225 et 227 rue Eliza (dans l'Ilet des rues Bouny, Powder et Evelina et l'avenue Opélousas).

Realty and Investment Company, Ltd., vs. Jerry Haywood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,364 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 18 de l'Ilet No. 90, borné par les rues Eliza, Bouny, Powder et Evelina et l'avenue Opélousas (autrefois rue Market); lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Eliza sur cent dix pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour la demanderesse.
mai 15 16 22 29—juin 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans les Troisième, Sixième et Septième Districts.

1e—No. 5524 rue Perrier, entre les rues Octavia et Joseph.

Nos. 1819-1821 rue Allen, entre les rues N. Prieur et N. Roman.

Nos. 4116-4118 rue Général Ogden, entre les rues Marks et Pear.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois dans la ville de Rickerville, Paroisse de Jefferson, désigné comme le lot Seize de l'Ilet No. 35, qui est borné par les rues Octavia, Coliseum (autrefois Plaquemine), Joseph et Perrier, d'après un plan de la dite ville de Rickerville, dessiné par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de James Graham, notaire à cette époque; le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier, sur une profondeur de cent pieds six pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

2e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 880, borné par les rues Allen, Nord Prieur, Nord Roman et Annette, désigné par la lettre B, sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 8 novembre 1908, et annexé à un acte d'achat par Mlle G. I. Townsley à Mme Mary Kelly, passé devant Jules F. Meunier, notaire, daté le 14 janvier 1909, et le dit lot, d'après le dit croquis, avoisine le lot la lettre A, et mesure trente-et-un pieds de face à la rue Allen, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, et le dit lot se compose de ce qui reste de la portion du lot No. 22, qui est de vingt-deux pieds quatre pouces et de huit pieds huit pouces du lot No. 2a.

3e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Général Ogden, Marks, Holly Grove et Pear, désigné par le No. 6, et partant d'un point de 120 pieds du coin des rues Général Ogden et Marks, mesure trente pieds de face à la rue Général Ogden, par cent vingt pieds de profondeur, d'après un plan de H. C. Brown, daté le 20 août 1908.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK, Avocat pour la demanderesse.
avril 24 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2228 rue Dryades, entre les rues Philip et Jackson.

John D. Schumacher vs. Pine Grove Realty Company, Incorporée.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,099 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Carroll), Baronne (autrefois Coffee), Philip et Jackson, désigné par la lettre B sur un croquis d'arpentage par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté le 4 mars 1892, et annexé pour référence à l'acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, daté le 22 mars 1892. Le dit lot mesure trente-et-un pieds et quatre lignes de face à la rue Dryades, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—juin 4

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans des successions, réclamations, etc.

Oscar Schreiber vs. Bernard C. Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,732 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

I.—Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Bernard C. Von Schlemmer, dans et à la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 88,610 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feue Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, comme héritier ou créancier, ou incluant ses droit, titre et intérêts dans la propriété décrite ci-après:

Un certain lot de terre avec améliorations, désigné par le numéro 1560 avenue N. Claiborne, et consistant d'un matériel de boulangerie, mulets, chevaux, voitures, toutes les installations d'une boulangerie, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 632, borné par l'avenue Claiborne, les rues St-Bernard, Robertson et Laharpe et une allée mesurant 48 pieds sept pouces de face à l'avenue Claiborne sur une première profondeur, sur une allée à l'arrière, du Marché, de quatre-vingt-neuf pieds six pouces, de là s'élargissant à angles droits vers la rue St-Bernard de quatre pieds et quatre lignes, et alors, une seconde profondeur de quarante-quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3 et sur l'autre côté, vers la rue Laharpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à l'avenue Claiborne, et de là une deuxième profondeur sur une ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe de quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces, et a une largeur à l'arrière de quatre-vingt-quatre pieds cinq pouces, qui est aussi une ligne oblique, et est composée du lot No. 4 et du lot No. 5 B, sur deux croquis de A. de Armas, en date du 11 juin 1887. Une autre portion de terre immédiatement à l'arrière de celle décrite ci-dessus, étant l'arrière portion des lots Nos. 2, 3 et 4 du dit Ilet No. 632, et mesure soixante-quatre pieds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à une distance de cent dix pieds, trois pouces de l'avenue St-Bernard et finissant à un point du côté de l'avenue Claiborne, du lot 4 à une distance de 111 pieds 9 pouces de l'avenue St-Bernard, sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, ayant soixante-quatre pieds six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Laharpe, et à une distance de cent soixante-dix pieds trois pouces de l'avenue St-Bernard, sur le côté de la rue Robertson et finissant à un point de cent soixante-et-onze pieds neuf pouces distant de l'avenue St-Bernard et du côté de l'avenue Claiborne, le tout devant apparaître plus clairement sur le croquis fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, de 10 mars 1899, annexé à un acte passé devant John W. Duffy, en date du 26 juillet 1902.

II.—Les réclamations contre la succession de Bernard Von Schlemmer, représentées par deux billets, l'une datée du 12 juin 1901, avec 8 pour cent depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cents soixante-dix dollars, et l'autre, en date du 13 novembre 1905, avec 8 pour cent d'intérêt depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cent dollars, le tout selon les comptes provisionnels et final, et le jugement rendu en cette affaire dans la dite succession de Bernard Von Schlemmer.

III.—Aussi, toutes les demandes, de quelque sorte et nature qu'elles soient, contre la succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021, comme héritier ou comme créancier, et contre tous les fonds qui lui reviennent dans le partage final, devant Rus. Rohen, notaire, selon l'ordre rendu dans l'affaire de Bernard Celestin Von Schlemmer et als. vs. Succession de Mme Geneviève Von Schlemmer, No. 106,526 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER, Avocat pour le demandeur.
mai 22 23 29—juin 5 12 19 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Wagner, dans l'Ilet des rues Webster, Evelina et Eliza.

Isaac B. Wolf vs. Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,156 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No. Vingt-Trois dans l'Ilet No. 102, borné par les rues Wagner (Washington), Webster, Evelina et Eliza; le dit lot mesure trente-et-un (31) pieds de face à la rue Wagner, par cent vingt-et-un (121) pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
WALKER & WOLF,
Avocats pour le demandeur.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

AVIS AUX CREANCIERS

French American Wine Co. vs. Purity Valley Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,310 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. Stroudback, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
mai 23 28—juin 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Kirkland et Minnie Kirkpatrick, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,831 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Richard D. Sullivan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
D. H. TUFFARD, Avocat.
mai 22 26 31

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2 25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1 50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express